

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

Table with columns: UN AN, MOIS, SEMAINE. Rows: LYON et Départements limitrophes... Autres Départements...

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues pour Lyon et la Région, à l'Agence F. FOURNIER, 14, rue Comfrot, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A PARIS: A l'Agence HAVAS, 5, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

Madame Gyp a succombé dans le procès à elle intenté par M. Trarieux. Elle a été condamnée à 5000 francs de dommages-intérêts et dix insertions du jugement.

Nos bons SocioS

Roubaix, la ville sainte, la Mecque du collectivisme, nous enseignent, par un trait admirable, la douceur et la mansuétude qui doivent régner entre un maître socialiste et ses administrés.

ces gens-là! L'altruisme consiste, pour Carrette, à démolir les cafés et les sergents de ville. La solidarité consiste, chez ceux de Lille, à fruser le travail national au profit des fournisseurs étrangers.

Echos & Nouvelles

Jour 5 Janvier. - 5 jour. Saint-Simon Sigille. Saint-Étienne.

CALENDRIER

1899. - Fin de la brillante campagne de Dahomey, dirigée par le général Dodds. - Béhanzin roi du Dahomey, est déclaré déchu, et son pays est placé sous la domination française.

qui en faisaient l'objet ont été respectées. Elles n'ont donné lieu à aucune contestation passagère, et il y a eu un véritable M. Chamberlain pour y trouver matière et prétexte à con-

CHEZ Mlle COUESDON

Les rimes ne sont pas riches. Mais on comprend tout à l'aise.

RECÉPTIONS PRÉSIDENTIELLES

Paris. - Le président de la République a reçu ce matin le vice-amiral Gilleber, les généraux Robillard, Courty, de la Rivière, Chénouat, Hénio, Berthier, Moutet, gouverneur de la Guyane française; Lasserre, conseiller à la cour de cassation; le premier procureur général près la cour de Rouen, le président de la cour d'appel à Henou, M. de Tamarat, le préfet de l'Arrière.

MES CISEAUX

- Dis donc, Polyte, sais-tu pourquoi Mme Henry doit gagner son procès contre le gendre Reinech?

Nos Dépêches

Informations

CONVOCACTION D'ÉLECTEURS. Paris. - Sont convoqués pour le 29 janvier, à l'effet d'élire un député, les électeurs de l'arrondissement de Bangé (Maine-et-Loire) en remplacement de M. Coutrouze, républicain, décédé; les électeurs de la deuxième circonscription de Castres, en remplacement de M. le baron Reille, radical, décédé.

SECRETARIAT DE LA CHAMBRE

Paris. - Lors du renouvellement du bureau de la Chambre, plusieurs députés ont l'intention de présenter la candidature de M. Lucien Cornet, député de l'Yonne, à l'un des sièges de secrétaire de la Chambre.

France et Angleterre

Paris. - Whist, dans le Figaro, constate que les procédés de l'Angleterre à notre égard ressemblent singulièrement à ceux de la Prusse à la fin du règne de Napoléon III. Il espère toutefois que le règlement de l'incident de l'Anglo-terre les rapports traditionnels de cordialité.

L'AFFAIRE DREYFUS

L'ENQUÊTE

M. Dupuy a fait connaître au conseil des ministres qu'il sera interpellé à la rentrée par M. Breton, député du Cher, sur le dossier ultra secret ou diplomatique de l'affaire Dreyfus.

La Ligue pour l'Arbitrage

Paris. - Voici les résolutions adoptées par le conseil de la société française pour l'arbitrage entre les nations dans sa séance du 29 décembre 1898:

Le Dossier Secret

La communication est faite intégrale. Les documents passent rapidement sous les yeux des conseillers enquêteurs et de M. Morand qui est présent, mais qui n'en prend pas copie.

Il y a Huis-Clos et Huis-Clos

De la Patrie: Le huis-clos avait été dénoncé par les adversaires des conseils de guerre comme une tyrannie judiciaire, une atteinte aux principes de la Révolution française.

Chantement venait de faire sortir le dernier adjudicataire.

Reconnais-tu ces beaux garçons, lui demanda Gouzague. Mène les à l'office, qu'ils mangent et qu'ils boivent. Donne-leur à chacun un habit neuf, et qu'ils attendent mes ordres!

place des billets. Pais frappant sur le carnet:

- Bonne affaire! dit-il à vous revoir, messieurs! Il sauta bien poliment Gouzague et la compagnie. Tout le monde s'écarta pour le laisser passer.

LE BOSSU

LE PETIT PARISIEN Par Paul Féval DEUXIÈME PARTIE L'HOTEL DE NEVERS

place des billets. Pais frappant sur le carnet:

- Bonne affaire! dit-il à vous revoir, messieurs! Il sauta bien poliment Gouzague et la compagnie. Tout le monde s'écarta pour le laisser passer.

place des billets. Pais frappant sur le carnet:

- Bonne affaire! dit-il à vous revoir, messieurs! Il sauta bien poliment Gouzague et la compagnie. Tout le monde s'écarta pour le laisser passer.

place des billets. Pais frappant sur le carnet:

- Bonne affaire! dit-il à vous revoir, messieurs! Il sauta bien poliment Gouzague et la compagnie. Tout le monde s'écarta pour le laisser passer.

place des billets. Pais frappant sur le carnet:

- Bonne affaire! dit-il à vous revoir, messieurs! Il sauta bien poliment Gouzague et la compagnie. Tout le monde s'écarta pour le laisser passer.

place des billets. Pais frappant sur le carnet:

- Bonne affaire! dit-il à vous revoir, messieurs! Il sauta bien poliment Gouzague et la compagnie. Tout le monde s'écarta pour le laisser passer.

vant la chambre criminelle de la cour de cassation. La juridiction militaire a été invoquée par les défenseurs de Dreyfus...

LE SCANDALE BARD (NOTE OFFICIEUSE) Paris. — L'enquête ordonnée par le garde des sceaux, sur l'incident Bard-Quenay de Baurepaire, n'est pas encore terminée.

M. Lebrat se réserve de faire connaître le résultat de cette enquête dans la réponse qu'il fera à la tribune de la chambre des députés lors de la discussion des interpellations annoncées sur cet incident.

Ce qu'on peut dire cependant c'est que le propos prêt à M. Bard : « Mon cher Picquart nous avons la déposition du général Gonse, nous le tenons » a été reconnu au cours de l'enquête comme n'ayant pas été tenu.

M. Lebrat n'a pas encore reçu M. Georges Grosjean qui se propose d'entendre dans le plus bref délai. Le propos prêt à M. Bard sur le général Gonse n'a en effet pas été tenu, comme dit cette note officielle, mais le même propos a été tenu dans les mêmes termes sur la déposition du général Roger.

Changez Gonse en Roger, si vous voulez, mais l'incorrection, le scandale, la partialité, la trahison subsistent.

La Libre Parole croit savoir que l'enquête officielle dont M. Mazeau a été chargé au sujet de l'incident Bard-Picquart sera close avant la rentrée des Chambres.

L'Éclair apprend, de la meilleure source, que le ministre de la justice a entre les mains le rapport de M. Quenay de Baurepaire et celui du capitaine, Herque sur l'incident Bard-Picquart, et il en réclame la publication immédiate.

LA DÉMISSION DU GÉNÉRAL CHANOINE La Gaulois raconte, en se garantissant l'authenticité, que le général Chanoiné, alors ministre de la guerre, causant avec M. Sarrien, ministre de la justice, et M. Mazeau, premier président de la cour de cassation, des preuves du dossier secret établissant la culpabilité évidente de Dreyfus, M. Mazeau aurait déclaré : « Vous pourriez montrer à la chambre criminelle tous les dossiers secrets que vous voudrez, je connais l'état d'esprit des conseillers qui composent cette chambre, rien ne les convaincra, car ils sont des aujourd'hui décidés à casser l'arrêt du conseil de guerre qui a condamné Dreyfus.

C'est à la suite de cette conversation, ajoute le Gaulois, que le général Chanoiné se résolut à donner sa démission et à faire connaître à la Chambre l'avis que professait sur les conseillers de la chambre criminelle le premier président Mazeau. Un incident de tribune empêcha seul M. Chanoiné de faire allusion à la conversation qu'il avait eue avec M. Mazeau, en même temps qu'il annonçait sa démission motivée comme l'on sait.

LES RACONTARS ANGLAIS Londres. — Le Daily Chronicle a reçu ce matin un télégramme de Cayenne donnant les détails suivants : Il n'est pas douteux que depuis le 4 décembre un changement ait été apporté au régime de Dreyfus.

Le 23 décembre, la cour de cassation a adressé une lettre à Dreyfus pour lui demander si oui ou non, il eût une conversation avec le capitaine Lebrun-Renaud, conversation au cours de laquelle il aurait reconnu avoir procuré des documents à une puissance étrangère.

La réponse de Dreyfus fut un démenti, naturellement. C'est après la réception de cette réponse que le bruit courut que Dreyfus reviendrait par le paquebot qui part le 3 janvier. D'ailleurs Dreyfus fut embarqué à bord d'un avis stationnaire à la Guyane, amené à Fort-de-France et de là reconduit à l'île du Diable.

La raison de ce contre ordre fut la crainte de troubles en présence de l'agitation qui régnait en France.

M. Dupuy comprit qu'il serait impossible de le ramener sain et sauf et c'est à l'instigation du président du conseil que la cour de cassation consentit à expédier une commission rogatoire. Nous reproduisons ces renseignements sous toutes réserves et à titre de simple information.

CONDAMNATION DE GYP Paris. — La 1<sup>re</sup> chambre de la cour civile vient de rendre son jugement dans le procès en diffamation intenté par M. Trarieux contre Mme de Martel (Gyp). Mme de Martel a été condamnée à payer 5,000 fr. de dommages intérêts à M. Trarieux et défenses en fait à l'éditeur de publier aucun volume sans la rectification demandée par M. Trarieux à peine de 1,000 francs par jour d'indemnité à partir de la signification du jugement.

Le procès ZOLA-JUDET Paris. — A la neuvième chambre de police correctionnelle l'affaire en dénonciation calomnieuse de M. Judet contre M. Zola, a été appelée au début de l'audience. Elle a été retenue et renvoyée pour être plaidée à son rang sur le rôle. L'affaire occupe le numéro 22.

LES DÉTENU D'ANIANE On mande de Colte : Je vous ai signalé, dimanche dernier, la mulinerie qui s'est produite à l'établissement pénitentiaire d'Aniane, parmi les jeunes détenus punis de cellule.

Le matin des colonnes punies de cellule, qui avaient pu escalader les murs incarcérés, ont insulté les gens qui passaient près de la maison, outrageant plus particulièrement les femmes.

Le directeur de la colonie et le gardien chef, qui à ce moment se trouvaient sur le boulevard longeant l'établissement, ont été surpris par les détenus qui se trouvaient dans les jardins, ont été fortement harcelés par les détenus qui étaient en cellule.

Pour avoir raison de ces mutins, on a dû doubler les vives reballes au moyen d'une pompe à incendie.

LES TEMPÊTES Paris. — L'ouragan de neige, de pluie et de vent qui s'est déchaîné avec une si grande violence sur toutes les régions de la France, a occasionné une perturbation générale dans l'échange des communications télégraphiques et téléphoniques.

Les réseaux les plus atteints sont ceux des groupements de Lille, Dunkerque, Valenciennes, Douai, Amiens, Nancy, Epinal, Lyon, Mâcon, Chalon, Marseilles, Limoges, Pau, Tours, Nantes, etc.

Les communications avec le plateau central et l'Océan sont également très difficiles.

Les fils télégraphiques reliant Paris et Bordeaux notamment sont défilés. Enfin l'interruption est totale avec l'Autriche, l'Espagne, la Belgique et le Portugal. Un seul fil avec Frederica (cable danois et russe) fonctionne normalement, un autre fonctionne également.

avec l'Italie et la Suisse. Toutes les autres lignes sont interrompues. Au sous-secrétariat des postes et télégraphiques on estime que le service des communications télégraphiques ou téléphoniques ne pourra pas être complètement réorganisé avant un délai de quarante-huit heures.

Nantes. — Avant-hier s'est déchaînée sur Nantes une bourrasque dont il est difficile de décrire la violence. Un dépôt situé avenue de la Gare, dans lequel M. Maire, épicière, remise ses marchandises, a été en partie démolie par la rafale.

Plusieurs endroits, les toitures des maisons ont été assez fortement endommagées; il y a eu un heureusement aucun accident de personne à déplorer.

Pendant la nuit, le vent s'est calmé et hier matin une neige abondante s'est mise à tomber. Les montagnes avoisinantes en sont complètement couvertes.

Brest. — Le vapeur italien en détresse près d'Ouessant s'appelle Edilio. Poussé par un fort vent il s'est jeté à la côte dans la baie d'Arland et est considéré comme perdu.

L'Edilio a 110 mètres de longueur; il a de nombreuses voiles d'eau. Les vingt-huit hommes de l'équipage ont été sauvés par le bateau de sauvetage d'Ouessant.

Londres. — Un délégué du Lloyd de Pétrow annonce que le titrair Porvairs de Carail, au rondin à Gènes avec du charbon, est avarié à environ quatre milles au sud-ouest du cap de Trévise-Cornouailles, avec six pieds d'eau dans la chambre des machines. Le capitaine, un officier et neuf hommes de l'équipage ont été sauvés. Le reste a pu quitter le vapeur dans un bateau de sauvetage.

Londres. — La barque norvégienne Speranza, allant de Cardiff à Plymouth, a fait naufrage sur la côte de Cornwall.

COURRIER DE L'ÉTRANGER CUBA Une dépêche de Santiago dit qu'une grande émeute a lieu dans la ville, à la suite des ordres reçus d'envoyer à la Havane les recettes des douanes de Santiago.

Les commerçants protestent disant que l'exécution de cet ordre s'ajoutera à l'abandon du projet d'améliorer la ville et à la mise sur le pavé de 40,000 cubains.

New-York. — La canonnière Castine actuellement à la Havane, a reçu l'ordre de partir pour Mazille.

Arrestation d'un faux monnayeur Limoges. — La police a mis en état d'arrestation un individu nommé Memtrein, âgé de 28 ans, originaire du Puy-de-Dôme, se disant voyageur de commerce. Cet homme, depuis plusieurs jours émettait à Limoges de fausses pièces de monnaie en argent. Une perquisition faite dans le garni où il habitait fit découvrir dans une malle porte 850 francs de pièces de 2 fr. en plomb à l'effigie de Napoléon, de la République et de Léopold.

Cet homme paraît affilié à une bande, le Parquet espère s'emparer de ses complices.

Petites Nouvelles Rome. — Mgr Ireland, évêque catholique romain de Saint-Paul (Etats-Unis) est arrivé à Rome.

Paris. — On annonce que M. Gaillard, directeur de l'Opéra, va être promu officier de la Légion d'honneur.

Le comte Dalaborde, académicien perpétuel honoraire de l'Académie des Beaux-Arts, est assez souffrant.

M. Charles Bos Insiste, dans le Rappel, sur la nécessité de mettre B. Zert en état de détense.

La cour de cassation a rejeté le pourvoi de Deblander condamné à mort pour l'assassinat de ses deux enfants.

Le Crima de la Villette Les investigations de la police restent toujours infructueuses. Nougier devient un mythe. Tout le monde l'a vu et personne ne le découvre.

Les uns affirment l'avoir vu entrer dans un bar de la rue Voltaire, les autres l'ont vu à Vienne, d'autres à Valenai, etc.

Ce qui est à peu près certain, c'est que Nougier a dû quitter Lyon d'après long-temps, le 4, plus probablement qu'il se cache encore à Saint-Etienne, les faits qui se sont passés la nuit dernière dans cette ville nous porteraient à le croire.

Plusieurs individus se sont présentés dans la maison portant le n° 9 de la rue

Saint Pierre au sortir de laquelle a eu lieu la fameuse lutte de revolver et qui amena l'arrestation de Gaumet. A peine entrés, ces tristes individus cherchaient querelle à un employé dala maison, un sieur Champavert, au sujet de l'arrestation de Gaumet.

Berry, un des acolytes, sortit alors un couteau de sa poche et en frappa un coup violent à la poitrine de son interlocuteur. Le coup fut si rude que la lame ressortit par l'omoplate. Ce joit coup fait, Berry et sa bande prirent la fuite.

Le patron de l'établissement s'élança à la poursuite des agresseurs et parvint à arrêter Berry sur la place du Peuple. Le blessé avait arraché l'arme courageusement et vint rejoindre son patron au coin d'un arêt central.

Un docteur donna des soins à Champavert et son état n'est pas grave. Il est assez ornementé vêtu d'un pantalon noir, d'un gilet gris, d'un tricot blanc et d'une cravate en fil de soie. Il porte en outre un chapeau melon en feutre noir et est chaussé de bottines vernies à clous qui ont assez mauvais état.

Quel qu'il en soit, l'interrogatoire de Berry pourrait nous ménager des surprises.

UN HASARD PROVIDENTIEL vient de faire découvrir dans un vieux couvent de Jérusalem, un manuscrit renfermant les recettes de six merveilleux Remèdes des Templiers, ayant obtenu jadis ces guérisons presque miraculeuses (dans les Maladies de Poitrine, de l'Estomac, de la Vessie, du Cœur, de la Fièvre, la Grippe, les Rhumatismes, l'Anémie, la Chlorose, etc.) qui ont encore l'étonnante nouveauté de se sibiols. Ni médecins, ni produits naturels n'entrent dans la composition de ces remèdes, si simples qu'ils permettent à chacun d'être son propre médecin et celui de sa famille.

M. MALAPERT, à Malcha (Doubs), dépositaire de ces précieux manuscrits, prend pour sienne la devise de ces mêmes médecins, offre la brochure explicative à toute personne qui joint à sa demande un timbre de 10 fr. 15 c. pour la recevoir, franco.

Chronique Locale Les prévisions. — Voici, pour le mois de janvier, les prévisions de Mathieu de la Drome : « Du 1<sup>er</sup> au 4, continuation de la période pluvieuse, venteste et neigeuse. Froid, humidité au dernier quartier de la lune, qui commencera le 4 et finira le 11. Brusque changement de température vers la fin de la période. »

« Période alternativement pluvieuse, venteste et neigeuse à la nouvelle lune, qui commença le 11 et finira le 18. Froid plus particulièrement marqué dans le bassin de la Seine et dans celui de la Loire. »

« Période aussi pluvieuse que la précédente au premier quartier de la lune qui commencera le 26. Assés belle période, notamment pour la région méridionale de la France, à la pleine lune qui commencera le 26 et finira le 3 février. Mois généralement mauvais, surtout du 11 au 26. »

Élections au conseil départemental. — Les institutrices du Rhône ont décidé de se réunir à une réunion préparatoire, le 4 janvier, à 8 heures du soir, au Palais des Arts, entrée par la rue de l'Hotel-de-Ville.

Ramises de décorations. — Le général Zédé, gouverneur militaire de Lyon est rendu mardi matin à la caserne de la Paix Dieu. Il était accompagné de son état-major et de son escorte fanion. Les troupes en grande tenue de parade, réunies dans la cour du quartier, le reçurent dans les honneurs de la guerre.

Le général Zédé a remis au général de Boyer, commandant la 6<sup>e</sup> division de cavalerie, le croix de commandeur de la Légion d'honneur qui vient de lui être émise à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier.

A dix heures, dans la cour de la caserne du B. N. Pasteur, le colonel L. N. du 138<sup>e</sup> de ligne, a remis, devant le bataillon rassemblé autour du drapeau, le croix d'officier de la Légion d'honneur au commandant Gezan, celle de chevalier au capitaine d'infanterie major Camban et la médaille militaire à l'adjudant Georgey.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Vol avec effraction. — Reprisant de voyage à une heure du matin, Mme G. rent, habitant rue Charles-Lyonnet, 40 a été désagréablement surprise de constater que la porte de son comptoir était grande ouverte.

Elle n'a tardé pas à s'apercevoir que des malfaiteurs lui avaient volé 150 francs de bijoux et plusieurs boîtes de bijoux.

Une enquête est ouverte.

Théâtre des Célestins. — Ce soir, à 8 heures, les Célestins, pour les représentations de Mlle Suzanne Murat à l'occasion de son mariage avec M. de Boyer, ont donné un grand bal de charité, le croix de commandeur de la Légion d'honneur qui vient de lui être émise à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier.

A dix heures, dans la cour de la caserne du B. N. Pasteur, le colonel L. N. du 138<sup>e</sup> de ligne, a remis, devant le bataillon rassemblé autour du drapeau, le croix d'officier de la Légion d'honneur au commandant Gezan, celle de chevalier au capitaine d'infanterie major Camban et la médaille militaire à l'adjudant Georgey.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

ils auraient à subir pour cela l'examen d'aptitude exigé des candidats au grade de médecin auxiliaire par le décret du 6 avril 1888.

Mort subite. — Un individu dont on n'a pu encore établir l'identité, passait hier, vers midi, dans la rue Vaucoeur, lorsque soudain, il s'affaissa à la hauteur de la voute d'Anay.

Malgré tous les soins qui lui furent prodigués dans une pharmacie du voisinage, le malheureux n'a pu être rappelé à la vie.

Comme il n'était porteur d'aucun papier pouvant faire connaître son identité il a été transporté à la Morgue.

Voici son signalement : Paraissant âgé de 30 à 35 ans, de petite taille, très maigre de figure, cheveux et moustaches brunes ainsi que les mouches. Il est assez ornementé vêtu d'un pantalon noir, d'un gilet gris, d'un tricot blanc et d'une cravate en fil de soie. Il porte en outre un chapeau melon en feutre noir et est chaussé de bottines vernies à clous qui ont assez mauvais état.

Le vol de la rue Puits-Gai lot. — L'insurrection de cette affaire, interrompue quelques temps par l'arrestation relative au crime de la Villette, va reprendre et poursuivra activement et tout le 1<sup>er</sup> janvier, voir que Mlle Suzanne Murat à l'occasion de son mariage avec M. de Boyer, ont donné un grand bal de charité, le croix de commandeur de la Légion d'honneur qui vient de lui être émise à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier.

Chute accidentelle. — Hier soir vers 6 heures, le nommé Méillet, 49 ans, voutier, passait dans la rue du Bou-Bonnais en conduisant un camion.

Il voulut se garer d'un tramway électrique et par suite d'un faux pas tomba et malheureusement qu'une roue du véhicule qu'il conduisait lui passa sur la cuisse droite qui a été fracturée en deux endroits.

Le malheureux a été immédiatement transporté à l'hôpital de la Croix Rousse.

Brûlée vive. — Mlle Raisin, 20 ans, mécanicienne, rue Ney, 32, en voulant essayer une chemise, hier vers midi, s'approcha si malheureusement de la grille, qu'en quelques instants ses vêtements étaient en feu.

A ses cris, des voisins accoururent et par-là-même à l'égarer des flammes le corps couvert de brûlures. Elle a été immédiatement conduite à l'Hotel-Dieu, où elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Précoces voleurs. — Deux agents ont arrêté hier soir, à 6 heures, deux jeunes gamins, les frères P... André, 12 ans, et Louis, 10 ans, qui venaient de voler une douzaine de serviettes dans un magasin de la rue Centrale, et plusieurs boîtes de conserves devant les magasins de la Société d'alimentation, rue de la République.

Un jeune jeune âge, les deux enfants ont été reconduits chez leurs parents. G. Provot.

Vol avec effraction. — Reprisant de voyage à une heure du matin, Mme G. rent, habitant rue Charles-Lyonnet, 40 a été désagréablement surprise de constater que la porte de son comptoir était grande ouverte.

Elle n'a tardé pas à s'apercevoir que des malfaiteurs lui avaient volé 150 francs de bijoux et plusieurs boîtes de bijoux.

Une enquête est ouverte.

Théâtre des Célestins. — Ce soir, à 8 heures, les Célestins, pour les représentations de Mlle Suzanne Murat à l'occasion de son mariage avec M. de Boyer, ont donné un grand bal de charité, le croix de commandeur de la Légion d'honneur qui vient de lui être émise à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier.

A dix heures, dans la cour de la caserne du B. N. Pasteur, le colonel L. N. du 138<sup>e</sup> de ligne, a remis, devant le bataillon rassemblé autour du drapeau, le croix d'officier de la Légion d'honneur au commandant Gezan, celle de chevalier au capitaine d'infanterie major Camban et la médaille militaire à l'adjudant Georgey.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.

Aux études dans le médecin. — D'anciens étudiants en médecine, dispensés de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui avait perdu le droit à la dispense ou renoncé volontairement au bénéfice de cette dispense, sont rappelés en qualité de soldats ou de sous-officiers pour accomplir deux années complètes de service actif pourront être dispensés de deux inscriptions valables pour le doctorat en médecine. Aire nommé au grade de médecin auxiliaire pendant leur séjour sous les drapeaux.



# BAZAR L. PARRY

(Fondé en 1817)  
6, place des Jacobins et rue Port-du-Temple, 22  
(près la rue Saint-Dominique)

## LIQUIDATION

Avec Perte de 40 à 50 0/0 sur tout le stock de

## Jouets, Maroquinerie ET ARTICLES FANTAISIE

Nous engageons tous ceux qui ont encore des achats à faire à l'occasion des Fêtes du Jour de l'An, à profiter des Réductions énormes consenties sur tous ces articles, et des sacrifices fabuleux qui seront faits dans le but d'une liquidation immédiate.

## A LA PALETTE D'ARGENT

### ENCADREMENTS PEINTURE ET FOURNITURES EN TOUS GENRES

Articles bois et métal à peindre  
ÉCRANS, PARAVENTS, ÉVENTAILS  
TABLES POUR LE VERNIS MARTIN ET LA PYROXYLINE  
Vente et Achat de Tableaux -- Gravures et Peintures en Location  
Prix spéciaux pour Pensionnaires

Maison HANTARD, 22, passage de l'Hotel-Dieu, LYON

## DÉCOUPAGE SUR BOIS

Pour Amateurs

Machines à Découper de tous genres  
TOURS, ÉTABLIS, OUTILS  
SCIES DE TOUS MODÈLES  
BOIS ASSORTIS  
Noyer, acajou, érable, hêtre, acajou et bois incassable  
Tous les accessoires p<sup>r</sup> le découpage  
DESIGNS FRANÇAIS ET ITALIENS  
3 Albums Lemelle, 520 modèles, franco..... 1.60  
1 Album Famel, 290 modèles, — ..... 40

## GARDE & LUGON

56, cours de la Liberté, LYON

Abonnement sans frais à tous les Journaux du monde  
Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

Nous recommandons spécialement  
Le Magasin de Chaussures

## A L'ESPÉRANCE

Le mieux assorti et vendant le meilleur marché  
ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE

Dépositaire des premières Manufactures de France  
24, Rue Victor-Hugo, 24

## Les plus importants Magasins d'ameublements AU NOUVEAU LYON

7, rue Servient, 26, cours de la Liberté  
Nouvelles Galeries -- Exposition de Mobiliers  
PRIX TRÈS RÉDUITS  
Literie, Meubles de Fantaisie pour Étrangers

# ON SE PLAINT AVEC RAISON???

De l'exagération du prix des Vêtements sur mesure et du peu de Choix que l'on trouve en général

## LE TAILLEUR PAUVRE

Désireux d'accroître encore sa nombreuse clientèle, à l'honneur d'informer les acheteurs qu'il tient à leur disposition un stock immense de DRAPERIES HAUTES Nouveautés pour  
COSTUMES, COMPLETS, PARDESSUS & PANTALONS

à des prix incomparables de Bon Marché.  
Procurer la qualité, allier au bon goût le choix et l'élégance ainsi que le fini au Bon Marché, sont autant de résultats obtenus

## AU TAILLEUR PAUVRE

66-68, Cours de la Liberté, angle rue Basse-du-Port-au-Bois -- LYON

AVIS IMPORTANT. -- Le « Tailleur Pauvre » rappelle à sa nombreuse clientèle qu'il n'a de succursale nulle part et à l'extérieur de son annexe, 68 cours de la Liberté, où l'on vend exclusivement le Costume d'enfant et le Vêtement cycliste.

## Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT  
J. DAMON, Pharmacien  
50 ans de succès

## centre Douleurs

Plaies & Blessures



MAQUÉ DÉPOSÉ  
MARQUE DÉPOSÉE  
JULIE GIRARDOT  
50 ans de succès

Fabrique: Avenue du Daycard, 5, au 1<sup>er</sup> LYON

## GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon: Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, et à la Poarm, cours Merand, 40.

Prix: 6 fr. le mètre  
Envoi contre mandat-poste au nom de Julie Girardot.

## A VENDRE

très pressé  
FONDS DE  
BIBLIOTHÈQUE & BOUTELLERIE

de premier ordre  
dans ville industrielle de la Loire. A enlever avec peu, comptant et facilités de paiement.

S'adresser bureau du journal, n° 2493.

## A CÉDER

pour raisons de santé  
UNE  
Imprimerie-Librairie  
ET  
JOURNAL RÉPUBLICAIN

DI-HEBDOMADAIRE  
situés dans sous-préfecture de l'Est. Bénéfices nets et justifiés: 45 à 16.000 francs, susceptibles d'augmentation.  
Ecrire à M. Léon LAPOTRE, Dentelles, Calais.

## EN VENTE A LYON

chez Mme Evrard, marchand de journaux, rue Thomassin et dans les kiosques:  
L'Antiquaire Marseillais  
Journal Hebdomadaire

## ON DEMANDE

un apprenti  
cousseur. -- S'adresser au bureau du journal.

## COCHER - JARDINIER

34 ans, pouvant remplir fonctions régisseur ou gardien-chasse.  
Sa femme cuisinière, 30 ans.  
Pas d'enfant. Bonne santé. Très bonnes références.  
Demandant place.  
S'adresser au bureau du journal, sous le n° 2493.

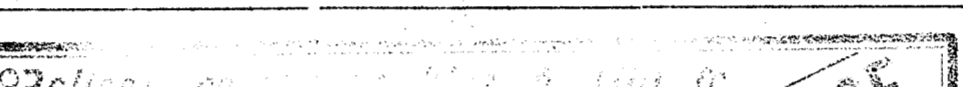
## AU COLOSSE DE RHODES

Henri BONJOUR & C<sup>o</sup>, Successeurs de DUFFIN  
LYON, Cours de la Liberté, 42-44, LYON

## Exposition permanente de MOBILIERS

prêts à être livrés  
ARTICLES D'ÉTRENNES  
En Meubles fantaisies, Sièges, Glaces, etc., etc.

Ateliers de Sculpture, Ébénisterie, Sièges & Tentures  
PRIX DE FABRIQUE

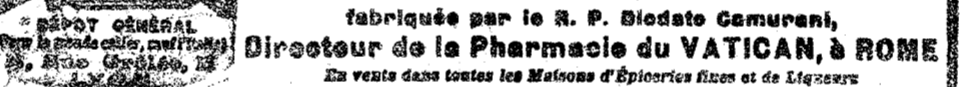


## SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Par le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois on se constitue un capital de 100 francs sans aucune inscription, par l'opération économique de 42 tirages, est assuré est assuré est assuré.  
2 francs par mois assurent un capital de 100 francs, et ainsi de suite.  
C'est versé la France par mois pendant 60 mois.  
S'adresser au bureau du journal, n° 2493.

## ELIXIR de SAINT-PIERRE

La meilleure de toutes les Liqueurs de Table  
fabriquée par le R. P. Biodato Camurani,  
Directeur de la Pharmacie du VATICAN, à ROME  
En vente dans toutes les Maisons d'Épiceries fines et de Liqueurs



## MAISON FONDÉE EN 1840

BREVETÉE S. G. D. G.  
FABRIQUE SPÉCIALE DE BILLARDS  
& ABONNEMENTS  
LOCATIONS

## MON JACQUEMONT

16, rue Sainte-Hélène, 16  
COMMISSION LYON EXPORTATION



## UN HERBORISTE

exercant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les accès du sang. M. SIMON, herboriste à Charenton (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 1 50 en timbres-poste.

## On Offre 10 0/0

avec garanties, à personne qui préparait 2.00 fr. pour l'exploitation d'un Brevet. Ecr. M. J. M. P. r. Lyon-Bellecour.

## AVIS IMPORTANT

accablé par les lettres, par ancien professeur de l'Université de Paris, auteur d'une méthode rapide et sûre pour la version latine. Ecrire A. V., bureau du journal.

## AU BON SOLDEUR

12, rue Masenod, Lyon  
Vêtements p. hommes - mesure à prix réduits. -- Nota: on reçoit les bons du Crédit occ.<sup>o</sup>

## A Céder

500 CASQUES  
(Brevetés S. G. D. G. en France et à l'Étranger) et brevets d'invention.  
Appareils permettant de rester indéfiniment dans la fumée sans danger d'asphyxie.  
Ecrire: J.-M. Sourieux, bureaux du journal.

## CYCLISTES

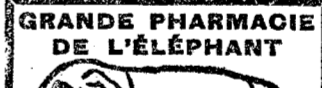
La maison CASTOLDI, commençant la construction de ses modèles 1899, soldés dès à présent, à des prix très réduits, tous ses modèles 1898 et un grand nombre de bicyclettes d'occasion de toutes marques à très bon marché.  
Castoldi 32, mont. Carmélites, Castoldi et 3, imp. Carmélites'

## ON ACHETERAIT

La jouissance de petite maison dans la zone franche (Savoie, Haute-Savoie ou Ain). S'adresser à M. GAVAND, ancien notaire, rue de la Charité, 45, Lyon.

## GRANDE PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT

GRANDE BAISSE DE PRIX  
LYON 6  
Rue St-Côme  
Médicaments frais. Détail au prix du gros.  
CONSULTAT. GRATUIT de 9 à 11 heures.



## SI VOS CHEVEUX TOMBENT

Faites usage du Pétrole HAUTIN  
merveilleux  
Flacon: 4fr.95 franco contre mandat.  
Pharmaciens, Parf. Coiffeurs, Enter la Fraude et les Contrefaçons.  
LYON, F. VIBERT, Concessionnaire général.

## PIANOS, ORGUES ET LUTHERIE

Instruments neufs et d'occasion  
MON LEJEUNE  
LYON - 50, rue de la Charité, 50 - LYON

Violons, Violoncelles, Mandolines, Instr<sup>s</sup> de Cuivre  
CORDES ET ACCESSOIRES

VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGE  
Grande Facilité de Paiement  
Vente à 50 mois de crédit avec facilité de remboursement

Article Mandoline Napolitaine à mécanique réclame très bon instrument 10 60  
LA MAISON ENTRETIENT GRATUITEMENT SES PIANOS EN LOCATION

## STATUES DE S'ANT<sup>o</sup> DE PADOUÉ

NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ  
STATUES RELIGIEUSES EN T<sup>s</sup> GENRES, CRÈCHES POUR NÉEL  
Envoi de Photographies sur demande  
BARBARIN, statuaire, 11, place Saint-Jean, 11, LYON

## HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR

4, rue du Peyrat, Lyon  
Maison recommandée aux Familles

## PIANOS D'OCCASION

CH. CHAGNY, 60, av. de Noailles  
(Près le cours Merand)  
MARO, FANTAL, etc. -- Crédit sur tous les Instruments  
VENTE, LOCATION, ÉCHANGE & RÉPARATIONS  
Maison recommandée à ses Lecteurs

## "POÈLE À PÉTROLE"

« Le Drapeau »  
SIMPLE, NOUVEAU, PRATIQUE  
Le seul sans odeur,  
sans fumée, donnant une  
très forte chaleur

## "CHEMINÉE CHOTERBERT"

Modèle perfectionné  
à feu visible offrant toute  
sécurité  
PLUS DE 40.000 CHEMINÉES  
en usage depuis 4 années

Ces appareils fonctionnent journellement  
chez: BONNETON FILS, représentant  
12, rue de la République, 12  
- LYON -

## Seul dépôt du nouveau porte-parapluies

"L'AUTOMATIQUE"

## HOTEL JEANNE D'ARC

(Cité-Bombard)  
PARIS-NICHOLAS, 110, rue de la République, 4, LYON  
8 francs par jour; Repas à partir de 2 fr. et  
LE PLUS ANCIEN HOTEL CONNU DU GLOBE

## Harpe Chromatique SANS PÉDALES

SYSTÈME G. LYON  
Pour voir l'instrument, pour tous renseignements  
et pour leçons, s'adresser ou écrire à la  
M<sup>o</sup> CH. MORETTON & C<sup>o</sup>  
9, Place des Jacobins, Lyon

## Pianos et Orgues

# Imprimerie Universelle

ADJOINTE A LA FRANCE LIBRE  
LYON - 35, RUE DE CONDÉ, 35 bis - LYON

SPECIALITÉ  
**D'AFFICHES**  
de  
TOUTES DIMENSIONS

Libre dans les vingt-quatre heures  
Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe  
LETTRES DE MARIAGE  
Circulaires et Prospectus de tous genres

Tirages de Luxe  
EN NOIR  
ou  
EN COULEURS

Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la Commande  
Installation spéciale pour Brochures, Livres, et, en général, tous les Travaux de longue haleine  
Impression, à de très bonnes conditions, de tous Organes périodiques ou quotidiens

## CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE - LITHOGRAPHIE - PHOTOGRAVURE

L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE est la SEULE de Lyon qui, en cas d'urgence, LIVRE A TOUTE HEURE du Jour ou de la Nuit